

Tableau des enveloppes du cadre budgétaire de la Stratégie maritime

Reddition de comptes 2017-2018

Référence budgétaire	Libellé de l'enveloppe	Ministère	Source de financement	Type de financement prédominant	Montant de l'enveloppe	Montant engagé au 31 mars 2018	Montant décaissé au 31 mars 2018 (voir note 10)	Note	Montant résiduel au 31 mars 2018
N.D. (B.160)	Amélioration des accès routiers au port de Montréal : 1) Amélioration de l'accès au port de Montréal par le réaménagement de la sortie Sherbrooke de l'autoroute 25 2) Amélioration de l'accès au port de Montréal dans l'axe du boulevard L'Assomption	MTMDET	Fonds des réseaux de transport terrestre	Investissement en infrastructures publiques	75 000 000,00 \$	36 180 000,00 \$	36 180 000,00 \$		38 820 000,00 \$
N.D. (B.160)	Incitatifs fiscaux pour la construction ou la rénovation de navires et pour soutenir la création d'emplois dans les régions maritimes	MFQ	Diminution des recettes fiscales du gouvernement	Crédit d'impôt remboursable	109 400 000,00 \$	S.O.	82 100 000,00 \$	1	27 300 000,00 \$
6.2.1 (B.162)	Accélérer les investissements dans les infrastructures portuaires commerciales au Québec - Nouveau programme pour soutenir les projets d'infrastructures portuaires et intermodales consacrées au transport des marchandises	MTMDET	Programme de soutien aux investissements dans les infrastructures de transport maritime	Contribution non remboursable	200 000 000,00 \$	58 331 145,00 \$	2 101 779,00 \$		141 668 855,00 \$
6.2.2 (B.164)	Favoriser l'implantation de pôles logistiques avec l'appui de partenaires - Répondre aux besoins en infrastructures liés aux projets de pôles logistiques	MTMDET	Fonds des infrastructures (PQI)	Investissement en infrastructures publiques	100 000 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	2	100 000 000,00 \$
6.2.2 (B.168)	Favoriser l'implantation de pôles logistiques avec l'appui de partenaires - Soutenir des projets de pôles logistiques	MESI (IQ)	Capital Logistique Québec	Prise de participation minoritaire via IQ	300 000 000,00 \$	3 840 000,00 \$	0,00 \$		296 160 000,00 \$
6.2.3 (B.167)	Attirer les investissements privés en misant sur les infrastructures logistiques et portuaires au Québec	MESI	Programme ESSOR - Fonds de développement économique (FDE)	Prêt	350 000 000,00 \$	22 000 000,00 \$	18 551 571,00 \$		328 000 000,00 \$
6.2.3 (B.168)	Attirer les investissements privés en misant sur les infrastructures logistiques et portuaires au Québec - Décontamination de terrains industriels à proximité d'un port	SAM	Crédits de fonctionnement ou de transfert des MO	Dépenses de fonctionnement ou de transfert des MO	100 000 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	3	100 000 000,00 \$
6.2.4 (B.168)	Programme Stratégie maritime - Volet tourisme (PSMVT)	MTO	Programme Stratégie maritime - Volet tourisme	Contribution non remboursable	30 000 000,00 \$	28 378 218,00 \$	677 050,00 \$	4	1 621 782,00 \$
6.2.4 (B.168)	Réaménagement du site Dalhousie	SQI	Plan québécois des infrastructures	Investissement en infrastructures publiques	31 000 000,00 \$	28 930 081,00 \$	28 617 294,00 \$		2 069 919,00 \$

Commission des transports et de l'environnement

Déposé le : 2019-04-18

N° : CTE-002

Secrétaire : Louisette Cameron

Référence budgétaire	Libellé de l'enveloppe	Ministère	Source de financement	Type de financement prédominant	Montant de l'enveloppe	Montant engagé au 31 mars 2018	Montant décaissé au 31 mars 2018 (voir note 10)	Note	Montant résiduel au 31 mars 2018
6.2.7 (B.178)	Appuyer le secteur maritime par des initiatives clés - 15 millions de dollars sur trois ans pour le développement des pêches et de l'aquaculture commerciales	MAPAQ	Crédits budgétaires réguliers du sous-ministériat aux pêches et à l'aquaculture commerciale.	Contribution non remboursable	15 000 000,00 \$	21 430 958,00 \$	15 470 524,00 \$		-6 430 958,00 \$
6.2.7 (B.178)	Appuyer le secteur maritime par des initiatives clés - Développement des exportations	MESI	Programmes réguliers du MESI (Export Québec)	Contributions non remboursables	5 000 000,00 \$	1 384 980,00 \$	1 139 951,00 \$		3 615 020,00 \$
6.2.7 (B.179)	Appuyer le secteur maritime par des initiatives clés - Développement de la main-d'œuvre	MTESS	Fonds de développement du marché du travail (budget régulier d'intervention d'Emploi Québec)	Contributions non remboursables	15 000 000,00 \$	7 060 396,00 \$	7 060 396,00 \$		7 939 604,00 \$
6.2.8 (B. 180)	Coordonner l'action gouvernementale	SAM	Budget d'études du SAM	Contributions non remboursables	1 500 000,00 \$	99 921,00 \$	99 921,00 \$		1 400 079,00 \$
8.8.1 (B.200)	Entretien du navire <i>Coriolis II</i> - Entretien et maintenance	MESI	Programmes réguliers du MESI	Contributions non remboursables	6 200 000,00 \$	6 200 000,00 \$	2 200 000,00 \$		0,00 \$
8.8.2 (B.201)	Construction d'une promenade temporaire à Percé et réalisation d'une étude pour apporter une solution permanente	MAMOT	Nouveaux crédits octroyés au MAMOT	Contributions non remboursables	400 000,00 \$	400 000,00 \$	400 000,00 \$		0,00 \$
8.8.3 (B.202)	Financement de projets pour le Centre interdisciplinaire de développement en cartographie des océans	MESI	Programmes réguliers du MESI	Contributions non remboursables	500 000,00 \$	500 000,00 \$	360 000,00 \$		0,00 \$
8.8.4 (B.203)	Lutte contre les espèces aquatiques envahissantes, dont les carpes asiatiques	MFFP	Programme de lutte contre les carpes asiatiques	Contrats de recherche, dépenses en rémunération et fonctionnement	1 700 000,00 \$	1 000 000,00 \$	1 000 000,00 \$	11	700 000,00 \$
8.8.5 (B.204)	Études et travaux en lien avec le déploiement de la Stratégie maritime	SAM	Budget d'études du SAM	Contributions non remboursables	800 000,00 \$	460 158,00 \$	460 158,00 \$		339 842,00 \$
10.8.1 (B.274)	Appui à la réalisation de plans et devis pour le développement des zones industrielo-portuaires	MESI	Nouveaux crédits octroyés au MESI	Contributions non remboursables	2 500 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$		2 500 000,00 \$
10.8.2 (B.275)	Appui au développement de l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales	MAPAQ	Crédits budgétaires réguliers du sous-ministériat aux pêches et à l'aquaculture commerciale.	Contribution non remboursable	7 500 000,00 \$	S.O.	S.O.	12	7 500 000,00 \$

Référence budgétaire	Libellé de l'enveloppe	Ministère	Source de financement	Type de financement prédominant	Montant de l'enveloppe	Montant engagé au 31 mars 2018	Montant décaissé au 31 mars 2018 (voir note 10)	Note	Montant résiduel au 31 mars 2018
10.8.3 (B.276)	Création du Centre d'expertise en gestion des risques d'incidents maritimes aux Îles-de-la-Madeleine	MSP	Nouveaux crédits accordés au MSP	Transfert au CEGRIM pour des dépenses en rémunération et fonctionnement	9 500 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	13	9 500 000,00 \$
10.8.4 (B.277)	Appui additionnel à l'économie des Îles-de-la-Madeleine - Bonification de l'aide fiscale pour les habitants des Îles-de-la-Madeleine	MFQ	Diminution des recettes fiscales du gouvernement	Crédit d'impôt remboursable	12 500 000,00 \$	S.O.	0,00 \$	14	12 500 000,00 \$
10.8.4 (B.277)	Appui additionnel à l'économie des Îles-de-la-Madeleine - Bonification pour les Îles-de-la-Madeleine de la déduction additionnelle concernant les coûts de transport des PME manufacturières	MFQ	Diminution des recettes fiscales du gouvernement	Crédit d'impôt remboursable	5 800 000,00 \$	S.O.	0,00 \$	14	5 800 000,00 \$
10.8.5 (B. 284)	Initiatives de recherche et de concertation dans le cadre de la Stratégie maritime	SAM	Budget d'études du SAM	Contributions non remboursables	2 400 000,00 \$	249 399,00 \$	249 399,00 \$		2 150 601,00 \$
10.8.6 (B.285)	Aide à la conservation du lac Saint-Pierre - Protéger la biodiversité du lac Saint-Pierre	MDELCC	Nouveaux crédits octroyés au MDELCC	Contributions non remboursables	14 000 000,00 \$	12 978 750,00 \$	1 798 750,00 \$	15	1 021 250,00 \$
					1 577 945 000,00 \$	285 204 558,00 \$	234 139 247,00 \$	1 194 440 442,00 \$	

Préparé par François Renaud : _____

Date : _____

Notes

Note générale	Dans le cadre de la reddition de comptes 2016-2017, le Secrétariat aux affaires maritimes avait demandé aux différents ministères et organismes concernés les montants décaissés par enveloppe. Il a été constaté par la suite que certains ministères et organismes y ont inclus aussi des montants engagés mais non décaissés. Afin de palier à cette ambiguïté et de raffiner l'information de suivi, le Secrétariat aux affaires maritimes a demandé aux ministères et organismes concernés, dans le cadre de la reddition de comptes 2017-2018, d'indiquer les montants engagés, les montants décaissés, ainsi que les montants périmés. Les montants inscrits dans le tableau incluent les trois années financières depuis le lancement de la Stratégie maritime, soit 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.
1	Référence budgétaire N.D. (B-160). Le montant décaissé comprend le crédit d'impôt pour la construction ou la transformation de navires, l'incitatif relatif à la réalisation d'une réserve libre d'impôt par les armateurs, la déduction additionnelle pour amortissement de 50 % pour la construction ou la rénovation de navires au Québec et le crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec, qui étaient en cours avant le budget 2015-2016 avec une échéance prévue au 31 décembre 2015.
2	Référence budgétaire 6.2.2 (B.164). L'implantation de pôles logistiques est liée au projet de loi 85 piloté par le MAMOT. Le processus pour l'adoption du projet de loi est actuellement interrompu.
3	Référence budgétaire 6.2.3 (B.168). Cette enveloppe constitue un passif inscrit au Plan économique 2015-2016 afin de compenser les dépenses prévues pour la décontamination des terrains qui pourraient être nécessaires à la réalisation de projets reliés à la Stratégie maritime du Québec. Certains travaux de réhabilitation ont été exécutés ou sont en cours. Le passif environnemental est actuellement évalué à 142 044 951 \$.
4	Référence budgétaire 6.2.4 (B.168). PSMVT. Le programme, qui devait prendre fin le 31 mars 2017, a été intégré au Programme de soutien aux stratégies de développement touristique (CT 217292 du 21 février 2017). Le résiduel pourra être utilisé d'ici le 31 mars 2020. Concernant le PSMVT, un montant de 179 002 \$ a également été décaissé en paiement d'intérêts. Ce montant n'est pas inclus dans la somme décaissée de 498 048 \$ afin de présenter l'utilisation de l'enveloppe de 30 000 000 \$ en capital.
5	Référence budgétaire 6.2.4 (B.169). Administration portuaire de Montréal/quai Alexandra. La convention a été signée le 17 juin 2016 et le début des versements est prévu en 2018-2019.
6	Référence budgétaire 6.2.4 (B.169). Terminal de croisières Ross Gaudreault - Aucun montant engagé - Le MTO accompagne le promoteur - Un nouveau plan d'affaires est en production.
7	Référence budgétaire 6.2.4 (B. 174). Crédits supplémentaires octroyés au MEES lors du budget 2015-2016. Ceux-ci ont été transférés au MESI à la suite des derniers changements de responsabilité pour la recherche.
8	Référence budgétaire 6.2.4 (B. 170). Les investissements se font dans le cadre d'infrastructures qui appartiennent à la SÉPAQ, ce qui explique pourquoi le type de financement est un emprunt bancaire.
9	Référence budgétaire 6.2.6 (B. 175). Du montant total de l'enveloppe (3,4 M\$), 2,8 M\$ étaient des crédits additionnels et 0,6 M\$ provenaient de programmes existants. Dans sa décision, le Conseil du trésor a octroyé 155 000 \$ de moins au MDDELCC qu'annoncé au budget. Le montant périmé n'inclut pas cette somme de 155 000 \$ qui n'a pas été octroyée. Prendre note que seulement les montants décaissés provenant de l'enveloppe budgétaire mentionnée sont indiqués ci-haut: des montants supplémentaires ont été dépensés pour des activités contribuant à cette action qui est l'une de celles portée par le MDDELCC dans le Plan d'action 2015-2020 de la Stratégie maritime. Finalement, l'enveloppe comprend également d'autres sommes disponibles d'ici la fin de la période, ces montants qui ne sont ni engagés, ni décaissés, ni périmés au 31 mars 2018 totalisent 604 109 \$ (263 000\$ engagés + 2 039 320\$ décaissés + 338 571\$ périmés + 604 109\$ disponibles + 155 000\$ non octroyés = 3 400 000\$).
10	Référence 6.2.7 (B.177). Les montants ont été modifiés par rapport aux valeurs fournies précédemment suite à des précisions du MTMDDET. Les montants indiqués sont en date du 21 septembre 2018.
11	Référence budgétaire 8.8.4 (B.203). 1,7 M\$/3 ans (300 k\$: 2016-2017; 700 k\$: 2017-2018, 700 k\$: 2018-2019).
12	Référence budgétaire 10.8.2. (B.275). Selon le libellé du plan économique 2017-2018, la somme annuelle de 1.5 M\$, pour cinq ans, a été allouée au MAPAQ afin de soutenir des initiatives qui concourent également à l'atteinte des objectifs de la Stratégie maritime.
13	Référence budgétaire 10.8.3 (B.276). L'enveloppe budgétaire globale de 9,5 M\$ pour le CEGRIM a été répartie sur quatre exercices financiers, soit 232 K\$ en 2017-2018, 2 706 K\$ en 2018-2019, 3 303 K\$ en 2019-2020 et 3 259 K\$ en 2020-2021. Les crédits additionnels de 9,5 M\$ ont été obtenus le 24 avril 2018 par le Conseil du trésor. Pour les dépenses associées à la mise en place du CEGRIM pour l'année 2017-2018, le MSP a puisé à même ses crédits. Le montant de 232 K\$ prévu pour l'exercice 2017-2018 sera additionné au montant de 2 706 K\$ pour l'exercice 2018-2019.
14	Référence budgétaire 10.8.4 (B.277). Concernant la bonification de l'aide fiscale pour les habitants des Îles-de-la-Madeleine, de même que la déduction additionnelle pour les coûts de transport des PME manufacturières pour les Îles-de-la-Madeleine, ces mesures ne sont effectives que depuis l'année 2017-2018.

Référence budgétaire 10.8.6 (B. 285). Mesure budgétaire pour les exercices financiers de 2017-2018 à 2021-2022. L'enveloppe comprend également d'autres sommes disponibles d'ici la fin de la période. Ces montants qui ne sont ni engagés, ni décaissés, ni périmés au 31 mars 2018 totalisent 820 000 \$ (11 180 000\$ engagés + 1 798 750\$ décaissés + 201 250\$ périmés + 820 000\$ disponibles = 14 000 000\$).